

2. Auflage
3.500 Exemplare

Ein Netzwerk
der Arbeitsgemeinschaft
Migrantinnen, Migranten
und Flüchtlinge
in Niedersachsen (amfn e.V.)

amfn e.V.

Arbeitsgemeinschaft Migrantinnen,
Migranten und Flüchtlinge in Niedersachsen

www.men-nds.de



Information Sur le système Scolaire

En Basse-Saxe

Nos Enfants Notre Avenir!

- Crèche / Jardin d'enfants
- Système scolaire
- École primaire
- Secondaire
- Reconnaissance des diplômes que vous avez apportés
- Transition de l'école vers la vie active

Französisch / Français



Chers parents,

L'arrivée en Allemagne est un défi majeur dans le processus d'intégration des nouveaux migrants et réfugiés. Tout est nouveau et étrange à la fois.

L'avenir des enfants et leur intégration à l'école préoccupent beaucoup les parents. Tous les parents désirent un avenir meilleur pour leurs enfants.

Le système éducatif en Allemagne diffère de celui de nombreux autres pays. Il s'appuie sur l'implication et le soutien des parents envers leurs enfants ainsi que sur une collaboration efficace entre enseignants et parents.

C'est pourquoi il est nécessaire que les parents détiennent des informations correctes et fiables sur le système éducatif et scolaire en Basse-Saxe.

Cette brochure contient les premières informations nécessaires tout en sachant que toutes les questions ne pourront être répondues.

Pour de plus amples informations, les autorités compétentes comme l'administration scolaire de la commune ou les établissements scolaires se tiennent à votre disposition.

Qui sommes-nous?

Le réseau de parents migrants de Basse-Saxe (MEN) a pour but de favoriser l'accès à une bonne éducation des enfants issus de l'immigration et ce, en renforçant la participation des parents.

En mettant en relief leurs compétences nous les encourageons à s'impliquer davantage dans la vie scolaire.

Dans le même temps, nous représentons les intérêts du réseau vis à vis des politiques, de l'administration et autre personne ayant une fonction décisionnaire au niveau du Land.

Ces informations sont également disponibles dans d'autres langues sous forme de cours métrages sur notre site Web et sur YouTube.

Informations pour les parents d'enfants en bas âge de 1 an à 6 ans

À partir de quel âge votre enfant peut-il bénéficier d'une garde?

Crèche / Garderie: de 1 an à 6 ans

Si votre enfant a un an, vous avez le droit légal de faire garder votre enfant dans une crèche / garderie.

Pourquoi mon enfant devrait-il aller au jardin d'enfants?

- Les enfants apprennent plus rapidement la langue allemande.
- Si cela est nécessaire, il existe un soutien linguistique.
- Les enfants apprennent à jouer avec d'autres enfants.
- Les enfants sont stimulés et préparés pour l'école.
- Des l'âge de 5 ans, l'enfant doit obligatoirement aller au jardin d'enfants.

Droit à une place au jardin d'enfants?

Jardin d'enfants / Garderie: de 3 à 6 ans

Les enfants âgés entre 3 et 6 ans ont droit légalement à une place dans un jardin d'enfants. Cependant, celui-ci ne se trouve pas automatiquement aux alentours de votre domicile.

Comment obtenir une place?

Sur demande auprès de la ville (par ex.: office de protection de la jeunesse, via le site internet) et directement au jardin d'enfant.

Vous serez avisé par écrit dès qu'une place sera disponible. Nous vous conseillons de déposer votre demande le plus rapidement possible. Inscrivez votre enfant dans plusieurs jardins d'enfants car certains d'entre eux n'auront plus de place disponible.

Que devez-vous fournir lorsque vous faites une demande?

Informations personnelles: (confirmation d'inscription, traduction certifiée de l'extrait d'acte de naissance de votre enfant. Une confirmation de vaccination contre la rougeole) vous sera également demandée.

Combien de temps mon enfant sera-t-il pris en charge?

Les horaires varient en fonction de l'établissement et de la place obtenue. Il existe des places pour la journée complète, le matin ou l'après-midi. Les horaires de garde sont normalement de 8h30 à 14h00. Vous devez amener votre enfant à l'heure et le récupérer vous-même.

Mon enfant bénéficie-t-il d'une repas?

Il y a des horaires spécifiques pour le petit déjeuner et le déjeuner. Vous devez vous renseigner auprès de l'établissement si vous devez fournir vous-même le petit déjeuner ou payer une contribution.

Une réduction est prévue pour les parents bénéficiaires d'aides sociales. La prise en charge varie en fonction du laps de temps durant lequel votre enfant est censé être gardé. La plupart du temps, Les établissements proposent une alternative à la viande de porc.

Informations aux parents concernant les enfants de l'école primaire (6 à 10 ans)

L'enseignement obligatoire

En Basse-Saxe, il existe une scolarité obligatoire de 12 ans pour tous les enfants âgés entre 6 et 18 ans.

L'inscription à l'école a généralement lieu après les vacances d'été août / septembre de chaque année.

À quel moment votre enfant doit-il commencer l'école?

Tous les enfants qui auront atteints l'âge de 6 ans d'ici le 30.06. sont tenus d'aller à l'école. Les parents dont les enfants auront 6 ans entre début juillet et fin septembre, ne seront plus automatiquement inscrits à l'école. Les familles décident elles-mêmes de reporter l'inscription de leurs enfants ou non. Cette décision doit être prise avant le 1er mai. Les enfants qui ne sont pas encore tout à fait prêts pour l'école (d'un point de vue physique, mental ou social) peuvent commencer un an plus tard.

Avant la scolarisation

Les enfants doivent aller jardin d'enfants au plus tard à partir de l'âge de 5 ans. Nous recommandons une rentrée en jardin d'enfants à partir de 3 ans révolus.

À l'âge de 5 ans, le pédiatre effectue un examen U9 pour déterminer le niveau de développement de l'enfant.

15 mois avant la rentrée scolaire un test de langue a lieu à la maternelle. En cas d'échec l'enfant pourra obtenir un soutien linguistique.

Il en résulte un premier test médical de votre enfant. Une convocation vous sera envoyée par écrit.

La rentrée scolaire

Avant la rentrée en première classe votre enfant recevra une convocation de l'école. Si la distance entre le domicile et l'école est trop importante, votre enfant bénéficiera d'un ticket de transport. L'établissement vous fournira une liste de ce dont vous avez besoin en terme de matériel scolaire (cartable, livres, stylos, cahiers...).

Les familles défavorisées peuvent faire une demande de subvention dans le cadre du Bildungs- und Teilhabepacket (BuT), programme qui encourage l'apprentissage et la participation.

Enseignement scolaire

En règle générale, les enfants ont cours de 8h00 à 13h00. Ils se doivent d'arriver à l'heure chaque jour, du lundi au vendredi. Si votre enfant ne peut pas se présenter à l'école, vous êtes tenus de prévenir immédiatement l'école.

Au delà de trois jours d'absence, il est nécessaire de fournir un

justificatif écrit ou un certificat médicale. Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur auprès de l'établissement de votre enfant.

En 1ère et 2ème année les enseignants rédigent des rapports portant sur l'évolution d'apprentissage de l'enfant.

A partir de la 3ème année les résultats scolaires seront notés de 1 à 6. 1 signifie que votre enfant a de très bons résultats. Votre enfant a la possibilité d'obtenir des cours de soutien linguistique. Informez-vous!

La participation parentale

L'école et les enseignants sont censés travailler en collaboration avec les parents. C'est dans ce but que des réunions entre parents et enseignants sont organisées. Dans chaque classe des délégués de parents d'élèves sont élus.

Avez-vous des questions?

Si vous avez des questions ou si vous désirez plus d'informations, veuillez prendre rendez-vous avec le ou la professeur principal(e).



L'école secondaire après l'école primaire

Après la 4ème année de l'école primaire, l'enfant passe en école secondaire. En tant que parents, vous décidez dans quelle école secondaire votre enfant est censé aller. Lors de réunions d'informations, les enseignants vous informeront sur le type d'école qui conviendrait à votre enfant à partir de la 5ème année. Les capacités de votre enfant doivent correspondre au type d'école choisi. Cela comprend tant les notes scolaires que les intérêts de l'enfant et les liens d'amitié existants avec d'autres.

- 1 – Hauptschule: école secondaire cycle court
- 2 – Realschule: collège
- 3 – Gymnasium: lycée
- 4 – Gesamtschule (Oberschule, IGS): école polyvalente (lycée IGS)

Hauptschule

L'école secondaire cycle court (Hauptschule) comprend les années scolaire de la 5ème à la 9ème ou la 10ème année. Elle donne à ses élèves une formation générale de base et une orientation professionnelle. Après la 9e année scolaire, le certificat d'étude Hauptschule peut être obtenu.

Avec un bon bulletin scolaire à la fin de la 9ème classe, il est possible de rentrer en 10ème classe et d'obtenir le brevet des collèges.

Realschule

Le collège (Realschule) comprend les années scolaires de la 5ème à la 10ème année. Il offre à ses élèves une formation générale étendue et une orientation professionnelle.

Après la 9ème année scolaire, il est possible d'obtenir le certificat de fin d'études secondaires. Ce dernier permet de fréquenter les écoles professionnelles ainsi que les écoles professionnelles supérieures.

Gymnasium

Le lycée (Gymnasium) comprend les années scolaires de la 5ème à la 13ème année. Le lycée offre à ses élèves une formation générale approfondie et permet d'acquérir la l'aptitude aux études universitaires.

À la fin de la 10ème année scolaire, les élèves reçoivent un diplôme, en fonction de leur performance. Après la 12ème classe il est possible d'accéder à une école supérieure supérieure. L'optention du baccalauréat à lieu après la 13ème année scolaire.

Gesamtschule

L'école polyvalente (Gesamtschule) dispense à ses élèves d'un enseignement général avancé et approfondi et les encourage à poursuivre leur formation dans le cadre professionnel ou d'études.

Le lycée (Oberschule) comprend les années scolaires de la 5ème année à la 10ème année, généralement avec les filiales du collège (Realschule) ou cycle secondaire. On peut y obtenir le certificat de cycle secondaire et le brevet des collèges.

Les élèves de la 5ème et la 13ème année sont scolarisés dans l'école polyvalente inclusive. Ce genre d'établissement n'existe pas dans de nombreux pays.

On a accès aux mêmes qualifications que dans l'école secondaire à cycle court (Hauptschule) ou bien dans un collège (Realschule).

Le baccalauréat peut être obtenu en fonction des performances de l'élève.

Quelle est la meilleure option pour mon enfant

Les aptitudes d'apprentissage de votre enfant doit correspondre au type d'école choisi, y compris les résultats scolaires et les centres d'intérêt de l'enfant.

Les réunions d'information ainsi que le site internet de l'établissement aident les parents à faire le bon choix.

La participation des parents

Les rencontres parents – enseignants ainsi que les réunions d'informations favorisent un échange personnalisé. Si vous avez des questions, prenez rendez-vous avec le professeur principal ou titulaire de la classe.



Informations pour les parents et les jeunes en transition de l'école vers la vie active

Une fois le parcours scolaire achevé avec succès, commence une nouvelle étape, celle de la formation professionnelle ou des études supérieures.

Trouver un emploi en Allemagne n'est pas chose facile, surtout pour ceux et celles qui n'ont ni diplôme ni qualification.

La formation professionnelle a un statut particulier en Allemagne et ouvre la voie sur une carrière professionnelle.

Formation professionnelle en alternance

La formation en alternance (Dual) est le système de formation le plus courant en Allemagne. Dual signifie qu'une partie de la formation s'effectue en entreprise (par exemple 4 jours par semaine) et une partie en école professionnelle (1 jour par semaine). Cela permet de faire le lien entre la théorie et la pratique.

En dehors des professions académiques, environ 2/3 des actifs en Allemagne, proviennent de la formation en alternance.

Durée et déroulement de la formation

La formation dure généralement entre 2 et 3 ans. Dans le cadre de l'école professionnelle on enseigne les matières ayant un lien direct avec la profession spécifique ainsi que les matières générales (allemand, politique, sport).

La sélection

En Allemagne, il existe 330 formations de métiers reconnus, ce qui rend la sélection difficile.

L'agence pour l'emploi conseille et accompagne les jeunes dans la recherche de la bonne formation.

Postes de formation

En règle générale, la candidature se fait en entreprise.

Le salaire mensuel varie d'une profession à l'autre et augmente après chaque année de formation.

Le niveau de langue B1 est nécessaire. Le contrat se conclue avec l'entreprise. Une inscription à une école professionnelle est obligatoire.

Écoles de formation professionnelle

Outre la formation en alternance, l'apprentissage de certains métiers peut s'effectuer au sein d'une école de formation professionnelle. Les cours ont lieu à temps plein. Dans les établissements publics les formations sont gratuites. Les écoles privées sont payantes.

Université

La condition préalable pour étudier dans une université est d'obtenir le baccalauréat général ou bien, pour faire des études au sein d'une université spécialisée, le baccalauréat professionnel.

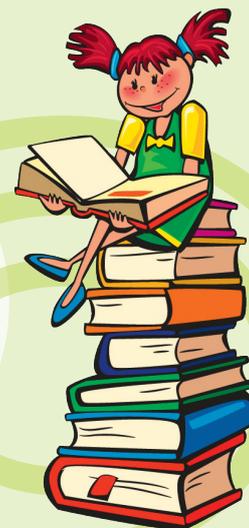
Les études universitaires sont gratuites et reconnues dans le monde entier pour sa qualité d'enseignement.

Les personnes ayant le statut de réfugié peuvent également recevoir une bourse de l'enseignement supérieur (BAFOG).

Que devez-vous prendre en compte ?

Faites-vous conseiller avant de choisir une orientation professionnelle.

À cet effet il existe diverses institutions (par exemple: le centre d'information sur les carrières -BIZ- rattaché à l'agence pour emploi, ou le bureau d'orientation scolaire).



Reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger

De nombreux(SES) écolier(e)s qui arrivent en Allemagne ont fréquenté l'école dans leur pays d'origine.

Pour tous les enfants en âge d'être scolarisés, il est question de la reconnaissance de leur diplôme d'études secondaires ainsi que de l'école ou la classe qu'ils intégreront en Basse-Saxe.

Selon la réglementation de Basse-Saxe, l'école concernée détermine l'équivalence des qualifications et décide dans quelle classe les nouveaux élèves feront partis.

La décision de l'école est basée sur le nombre d'années de fréquentation scolaire et le nombre de matières enseignées dans le pays d'origine.

Vous n'avez pas besoin de soumettre une demande écrite pour la vérification des certificats.

Les documents suivants doivent être présentés lors de l'inscription:

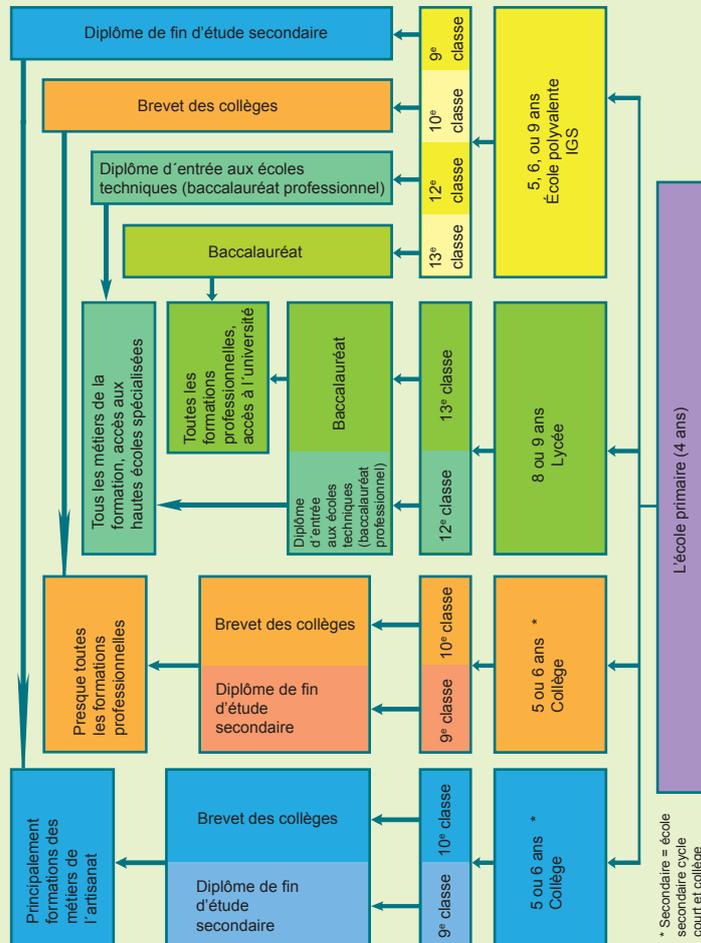
- Carte d'identité ou passeport
- Permis de séjour
- Certificat d'inscription de la commune
- Tous les diplômes scolaires originaux
- Traductions de tous les documents (par un(e) interprète assermenté(e))
- photocopie de tous les documents mentionnés

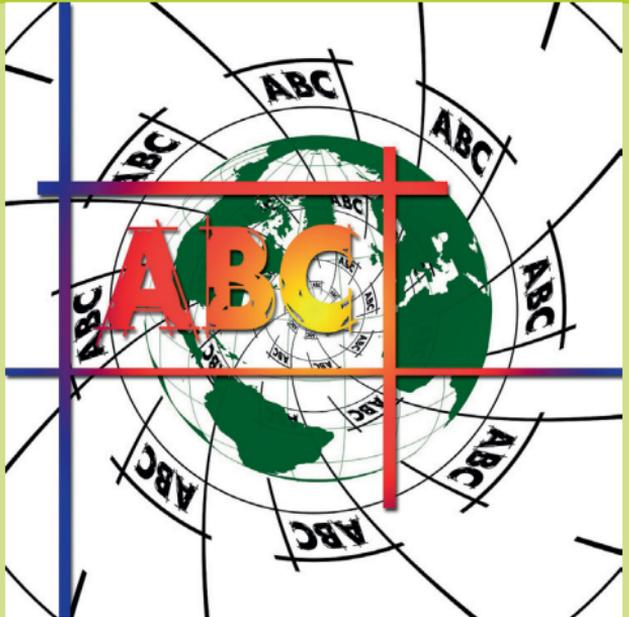
Si vous ne pouvez pas présenter tous les documents, renseignez-vous auprès de l'école concernée.

Si votre enfant ne parle pas encore allemand, il pourra obtenir du soutien de la part de l'école. Cette dernière vous fournira également toutes les informations nécessaires à ce sujet.



Le système scolaire





Contact:

MigrantenElternNetzwerk Niedersachsen

Kurt-Schumacher-Straße 29, 30159 Hannover
Tel.: (0511) 9215106 | Fax: (0511) 9215527
elternnetzwerk@amfn.de | www.men-nds.de

Das MigrantenElternNetzwerk Niedersachsen est financé par:



**Niedersächsisches Ministerium
für Soziales, Arbeit, Gesundheit
und Gleichstellung**

Das MigrantenElternNetzwerk Niedersachsen est soutenu par:



**Niedersächsisches
Kultusministerium**